Brèves

Suivant l'enquête annuelle du CREDES, **24 % des personnes** interrogés renoncent aux soins parce que le remboursement est limité.

xXx

Le président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Bruno Bourg-Broc affirme à propos d'une hausse des dépense de santé «Une convention sans sanctions n'est pas une convention». Le Quotidien du Médecin du 3 octobre 1995. Les 13 et 14 novembre aura lieu le débat annuel sur la Sécurité sociale lors de la session parlementaire.

xXx

Au 1er janvier 1996, les patients seront remboursés à **100 % d'une seule consultation par trimestre** en Allemagne.

Le gouvernement allemand vient de voter la modification du remboursement des consultations.

xXx

Le C.N.P.F. propose au gouvernement que le nombre de médecins conventionnés ne soit plus égal au nombre de diplômés. Le conventionnement serait lié à l'acceptation d'une régulation efficace des dépenses.

Rappel : c'est déjà comme cela que fonctionnent les médecins allemands !